

le lien

St-Jean

Ouverture des Granges

LA VIE D'UN SERVICE :
**Médiathèque-
Ludothèque** p.7

DÉVELOPPEMENT DURABLE :
**Gestion des
ressources en eau** p.13

VILLE DE
saintjean
www.mairie-saintjean.fr

ça s'est passé



DÉCEMBRE / JANVIER : 4 réunions pour un projet de réaménagement du Cœur de Ville mené en concertation avec les habitants et animé par l'Agence d'Urbanisme et d'Aménagement de Toulouse.



DU 3 AU 9 DÉCEMBRE : Les associations de Saint-Jean et de Montrabé se sont associées pour faire de la manifestation du Téléthon une grande réussite. Bilan de la collecte : 4345,60 €.

5 DÉCEMBRE : Un conte pour les toutes petites oreilles construit autour d'un livre-décor « Le bruit des couleurs » par la Cie Les voyageurs Immobiliers, qui embarque les petits dans un voyage plein de couleurs.



15 DÉCEMBRE : Ce sont plus de 560 convives qui sont venus partager le traditionnel repas de Noël offert par la municipalité, sur le rythme de la danse avec les chanteurs et danseurs du Cabaret Robinson.



21 DÉCEMBRE : Les assistantes maternelles du RAM ont préparé avant Noël une pièce de théâtre à l'attention de leurs petits protégés, qui a enchanté les petits et les grands.



13 JANVIER : Comme chaque année Madame le Maire a convié les Saint-Jeannais afin de leur présenter ses vœux, ainsi que ceux de la mairie.

2 FÉVRIER : Rencontre avec la compagnie Empreintes et les membres de l'âge d'or pour un projet participatif dont les Saint-Jeannais sont les acteurs. Recueil de souvenirs via les valises circulant dans la ville.



7 FÉVRIER : « Monstre moi », un spectacle jeune public plein d'émotions et de rebondissements. Un voyage accompagné de trois comédiennes où le chant classique devient langage.



16 FÉVRIER : Visite à Saint-Jean de Georges Méric, Président du Conseil départemental, pour rencontrer les élus et pour rappeler le soutien important du département aux projets de la commune.

LES GRANGES 4-6

LA VIE DES SERVICES
Médiathèque-Ludothèque 7

DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE
Concertation Cœur de Ville 8-9

SÉCURITÉ 10

ENVIRONNEMENT
Gestion des ressources en eau 11

TRAVAUX 12

HISTOIRE 13

TOULOUSE MÉTROPOLE
Enquête publique sur le PLUIH 14

VIE ASSOCIATIVE
Mise en place du portail web
pour les associations 15
Comités des fêtes,
les Galopins randonneurs... 16-17

INFOS UTILES
Etat-Civil + en bref 18

TRIBUNE LIBRE 19

SOMMAIRE



édito

Mesdames, Messieurs,

À Saint-Jean, nous aimons cultiver notre différence. C'est pourquoi nous avons choisi de placer cette année 2018 sous le signe de toutes les différences, car nous croyons en cette richesse. Comme nous le rappelle la blogueuse Noémie Carpentier, « il faut faire de notre différence une force, et la cultiver car elle est rare et donc précieuse ! ».

« Les Granges » sont le lieu même où pourront s'exprimer ces différences et où se mélangeront tous les Saint-Jeannais venus s'enrichir, se cultiver, découvrir, apprendre, se détendre. Symbole du vivre ensemble et du renouveau du Cœur de Ville, cet équipement va ouvrir ses portes et sera inauguré le 26 mai prochain. Toutes les équipes municipales se sont mobilisées pour élaborer un projet d'établissement prenant en compte les demandes exprimées. Notre force, c'est vos différences. Notre richesse, c'est de construire ensemble.

Je suis très heureuse de l'implantation dans ce nouvel équipement d'un Fab'Lab porté par la MJC de Saint-Jean, projet qui a su convaincre le Conseil Régional Occitanie et Toulouse Métropole qui lui apportent leur soutien. Un Fab'Lab est un laboratoire de fabrication collaboratif pour créer, innover ou réparer des objets, basé sur le « faire soi-même » et le partage des connaissances. J'encourage tous les Saint-Jeannais à fréquenter cette installation. Elle contribue à la modernisation, à l'échange des pratiques et au vivre ensemble qui nous tient tant à cœur.

C'est ainsi que nous avons entrepris une concertation avec celles et ceux qui l'ont souhaitée, afin de poursuivre ce travail de modernisation de notre Cœur de Ville. Les réflexions issues des quatre réunions sont riches, concrètes et réalistes. Vous pourrez le constater dans les pages de ce numéro. Et, comme je l'ai dit, je m'engage à apporter des réponses à chacune des propositions, en toute sincérité.

Nous travaillerons à leur mise en œuvre opérationnelle dans le cadre du nouveau plan local d'urbanisme intercommunal qui, je l'espère, verra le jour à la fin de cette année ou au tout début de l'année prochaine. Nous croyons à l'équilibre qui a guidé son élaboration, en tout cas sur la commune de Saint-Jean. Nous avons pu obtenir, à travers les nombreux échanges avec les services de l'Auat et de la Métropole, la garantie d'un développement mesuré pour Saint-Jean, préservant de l'appétit des promoteurs ses trames vertes et bleues, ses espaces agricoles existants et ses zones pavillonnaires.

2018 sera une année riche d'actions et d'ambitions mais aussi riche de projets. Vous pouvez compter sur mon complet investissement, et celui de l'équipe municipale, pour faire aboutir nos idées et défendre nos valeurs d'accueils, de chaleur et du « vivre ensemble ».

Bien fidèlement,

Marie-Dominique Vézian,
Maire de Saint-Jean et conseillère départementale



Magazine municipal Mars 2018 - N° 92

Directeur de la publication : Marie-Dominique Vézian Mairie :
05 32 09 67 00 • Rédaction et photos : Service Communication •
Conception, réalisation et infographies : MicroSophia 05 62 71 01 26
Site internet : Retrouvez toutes ces informations sur le site officiel
de votre commune : www.mairie-saintjean.fr. Vous pouvez adresser
vos messages à : contact@mairie-saintjean.fr



Les Granges, bientôt l'ouverture !



L'ouverture tant attendue du nouvel équipement socio-culturel « Les Granges » est annoncée début avril.

Ce lieu emblématique, fer de lance du projet de rénovation du Cœur de Ville, a vocation à accueillir tous les Saint-Jeannais, voire bien au-delà. L'ambition de l'ensemble des services municipaux et associatifs intégrés au sein du bâtiment est que chaque visiteur s'y sente bien, y trouve du confort, de la découverte et du plaisir.

Ainsi, le jour J est activement préparé par l'équipe d'accueil des Granges composée des agents municipaux de la Médiathèque-Ludothèque, du Centre social, du Club

Ados, des bénévoles de l'Âge d'Or, des bénévoles et salariés de la MJC.

Toutes ces structures réunies en une seule équipe des « Granges », dans ce lieu intergénérationnel original et innovant, travaillent depuis plus d'un an sur des projets en commun et en partenariat.

Médiathèque et Ludothèque avec l'accueil au niveau de la passerelle et l'Atelier (salle de spectacle, de conte, d'animation...) au 1^{er} étage, Espace seniors, Espace Jeunesse Famille avec le FabLab en rez-de-

chaussée : voilà les lieux que les Saint-Jeannais vont bientôt pouvoir découvrir.

UN LIEU D'EXPÉRIMENTATION ET D'INNOVATION

Afin de répondre au mieux aux besoins de fréquentation des différents publics, les horaires d'accueil du public, notamment de la Médiathèque-Ludothèque, sont révisés et élargis à titre expérimental. Des changements seront susceptibles d'être apportés dans quelques mois, en fonction de la fréquentation et des demandes du public.

Médiathèque-Ludothèque



Ouverture au public

- Mardi de 14h à 18h
- Mercredi de 10h à 19h (journée continue y compris entre 12h et 14h)
- Jeudi de 14h à 18h
- Vendredi de 12h à 19h
- Samedi de 10h à 12h30 et de 14h à 16h30

En dehors des heures d'ouverture, des animations et accueils en direction des scolaires, de la petite enfance, de groupes adultes sont proposés. Ces horaires ne seront pas maintenus durant les vacances scolaires.

Contact :

- Médiathèque :
mediatheque@mairie-saintjean.fr,
tél : 05 32 09 67 50
- Ludothèque :
ludotheque@mairie-saintjean.fr,
tél : 05 32 09 67 54

NOUVEAUTÉS DU CÔTÉ DE LA MÉDIATHÈQUE-LUDOTHÈQUE

La Ludothèque, désormais pleinement intégrée à la Médiathèque, va proposer du prêt de jeux dès l'ouverture des Granges, à hauteur d'un jeu par famille et par semaine. Les conditions d'accès à la Médiathèque et à la Ludothèque ont été harmonisées : accès libre et gratuit, horaires, carte d'adhésion et tarifs identiques. Côté Médiathèque, le fonds documentaire est considérablement élargi avec l'arrivée de DVD et de CD. En plus des 7 documents imprimés (livres, revues) par carte, il est possible d'emprunter 2 CD par famille pour 3 semaines et un DVD pour 1 semaine. L'adhésion reste familiale et annuelle (15€ Saint-Jean, 25€ hors Saint-Jean, tarif réduit pour les demandeurs d'emploi, étudiants, détenteurs des minima sociaux : 5€ Saint-Jean, 10€ hors Saint-Jean).

Les différents espaces offrent des équipements adaptés aux demandes des usagers, jeunes ou moins jeunes : poufs,

canapés, espace TV pour le visionnage de films, tables de travail, mobilier coloré et confortable.

À l'**Espace Jeunesse-Famille** ainsi qu'au 1^{er} étage, les usagers vont trouver des ordinateurs, l'accès au Wifi, des casques d'écoute mais aussi des tablettes avec applications, notamment pour jouer.

Des expositions sélectionnées par le service Culture vont régulièrement être accueillies pour donner à voir des œuvres d'artistes locaux, connus ou méconnus, dans un lieu d'art vivant, pour valoriser les initiatives locales amateurs.

Un accès souple et facilité

L'adhésion à la Médiathèque-Ludothèque entraîne automatiquement l'adhésion aux ateliers intergénérationnels et familiaux. L'établissement « Les Granges » sera aussi largement ouvert au public, du mardi au samedi.

L'ESPACE JEUNESSE-FAMILLE

Cet Espace est un véritable point de rencontre pour différents publics, sur différents temps. Un espace aménagé avec kitchenette et canapé va permettre de se poser, de passer un bon moment et pourquoi pas, en sirotant un café en attendant son ado fréquentant la Médiathèque.

FABLAB CRÉATECH



L'expérimentation se trouve aussi du côté de CréaTech, FabLab ou encore laboratoire de fabrication numérique où toute personne, quel que soit son niveau de connaissance, va pouvoir venir tester, et fabriquer elle-même tous types d'objets. Un Fab manager sera présent pour accompagner l'utilisation des différentes machines (découpe-laser, imprimante 3D, fraiseuse-CNC, brodeuse numérique, découpe-vinyle...).

LA MJC

Elle s'installe au sein de l'Espace Jeunesse-Famille : ses bureaux administratifs ouverts du lundi au vendredi de 14h à 19h mais aussi son Espace jeunes (+ de 14 ans) qui va proposer des actions de valorisation des initiatives jeunesse.

Horaires Accueil Jeunes :

Durant le temps scolaire :

- Mercredi en accueil libre :

- de 12h à 19h une semaine sur deux
- et de 17h à 19h la semaine suivante

- Vendredi et samedi de 19h à 23h :

- Accueil libre « After school »

- une fois par mois ou sorties ou projets

Durant les vacances scolaires :

- Lundi et vendredi de 14h à 23h :

- accueil libre ou sorties ou projets

- Mardi et jeudi de 12h à 19h : accueil libre ou sorties ou projets

- Mercredi de 19h à 23h : sorties

Ouverture au public :

- Mardi de 18h à 21h

- Jeudi de 18h à 21h

- Samedi de 14h à 18h

L'accueil se fait sur réservation les autres jours.

Durant les vacances scolaires, ouverture au public les lundis et mercredis de 17h à 22h et le samedi de 14h à 19h. Sur réservation les autres jours.

LE CLUB ADOS

durant les vacances scolaires, va accueillir les 11-14 ans, en journée ou 1/2 journée (repas non fourni).

Horaires Club Ados :

du lundi au vendredi de 8h45 à 18h, pendant vacances scolaires (dates de fermeture à consulter sur le site internet de la Ville).

LES ATELIERS INTERGÉNÉRATIONNELS ET FAMILIAUX

Des ateliers pour tous sont proposés, avec des dimensions fortes d'accueil, d'informations et d'échanges intergénérationnels. Seul ou en famille, avec des amis, des voisins, avec les enfants ou petits-enfants, chacun pourra créer, explorer, jouer, cuisiner, se divertir... autour d'activités diverses et variées : mémoire, loisirs créatifs, couture, cuisine, ateliers Cuistot ou Brico-jeux en famille, soirées et sorties en famille, de loisirs et culturelles pour tous. Chacun est invité à découvrir les ateliers et à les faire vivre en amenant ses envies et ses projets.

LES JEUDIS APRÈS-MIDIS DÉDIÉS À L'ACCUEIL DES GROUPES ADULTES

Différents groupes peuvent être accueillis : maisons de retraite, foyer Fond Peyré... au niveau de l'Espace Jeunesse-Famille et de la Médiathèque-Ludothèque. Des projets bâtis en commun leurs seront proposés, permettant ainsi de découvrir les lieux, les usages et faciliter les échanges.



L'ESPACE SÉNIORS

Situé au rez-de-chaussée de la « grande » Grange, il accueille les quelque 260 adhérents de l'association des aînés de l'Âge d'Or. Dans un espace ouvert et modulable, les ateliers et activités habituelles sont proposés dont l'organisation d'un goûter ou repas une fois par trimestre. Les conseils municipaux seront organisés également dans cet espace.

Horaires Espace seniors : du lundi au vendredi de 14h à 18h, vacances scolaires y compris (horaires susceptibles d'être modifiés lors des conseils municipaux).

INAUGURATION DES GRANGES

Le 26 mai prochain, officiellement, le bâtiment sera inauguré, en présence du Président du Conseil départemental de la Haute-Garonne, du Président de la Caisse d'Allocations Familiales, et du Président de Toulouse Métropole. Un programme alléchant est prévu pour le grand public :

- 12h : discours des officiels et verre de convivialité
- 14h30 : visite des Granges
- 15h : spectacle de danse par la Compagnie Empreintes. Ce spectacle va être enrichi des différentes rencontres effectuées auprès d'habitants de Saint-Jean (séniors, ados).

DEUX EXPOSITIONS SERONT VISIBLES DU 26 MAI AU 10 JUIN 2018

- une traçant une rétrospective photographique et visuelle du travail mené avec l'AUAT (Agence d'Urbanisme et d'Aménagement de Toulouse Aire Urbaine) autour du projet de construction du Cœur de Ville ;

- l'autre présentant le travail mené depuis janvier par la Compagnie artistique Empreintes de recueils auprès de Saint-Jeannais de paroles, de souvenirs, de portraits, de photos...

Médiathèque-Ludothèque

La Médiathèque-Ludothèque est placée sous l'égide de Marie-Christine Picard, adjointe déléguée à la Culture et sous la responsabilité de Marie-Laure Déjean, Directrice générale adjointe à l'Éducation et à l'animation de la vie culturelle et locale.

6 agents travaillent à la Médiathèque-Ludothèque :

- Cathy Faucher, responsable du service, en charge du secteur Jeunesse
- Annette Peers, en charge du secteur Adultes
- Martine Grémillon, en charge de l'accueil et régisseur
- Audrey Montoya, en charge de l'accueil des classes et des groupes d'enfants
- Jackie Ruiz, en charge de l'accueil des tout-petits
- Monique Steiger, responsable de la ludothèque

Après de longs mois de travail et quelques déménagements, c'est avec enthousiasme que l'équipe de la Médiathèque-Ludothèque a pris possession de ses nouveaux locaux. Très impliquées dans l'élaboration de ce projet que la ville a voulu ambitieux, les bibliothécaires et la ludothécaire ont conçu et organisé les espaces en tenant compte des nouveaux usages et des nouvelles pratiques culturelles des publics. Des espaces conviviaux adaptés aux différents publics ont été aménagés dans lesquels sont proposés des collections diversifiées mais aussi des outils numériques. Située au cœur de la ville et au sein de l'espace socio-culturel Les Granges, la Médiathèque-Ludothèque a vocation à devenir un véritable lieu de culture, de loisirs, d'échanges et de rencontres.



L'équipe de la Médiathèque-Ludothèque aux Granges – Jackie, Audrey, Monique, Martine et Cathy

Bibliothécaire, un métier en pleine mutation

Avec le développement des nouvelles technologies, la multiplication des supports, la porosité des espaces (intégration des ludothèques, ou des fablabs dans les médiathèques) le métier de bibliothécaire s'est transformé et complexifié ces dernières années. Le « médiathécaire », puisque c'est ainsi qu'on le nomme désormais, a pour mission de constituer un fonds riche et varié, mais son travail ne repose plus exclusivement sur la gestion matérielle des collections. La médiation, le service, l'accompagnement des usagers tiennent maintenant une place prépondérante. Dans un monde saturé d'images et d'informations, où la production éditoriale et musicale ne cesse de croître, le médiathécaire devient un passeur. Il effectue un travail de sélection qualitatif tout en étant éclectique et organise des actions culturelles et participatives en lien avec les autres acteurs locaux.

Des actions régulières, innovantes et transversales

Il n'existe pas aujourd'hui un modèle de Médiathèque. Les structures récentes ont chacune leur identité. Ancrées dans leur territoire, elles proposent des services en adéquation avec les besoins de la population et les orientations et priorités définies par la collectivité.

Le choix d'associer Médiathèque et Ludothèque et de les regrouper avec des structures associatives va favoriser les projets transversaux, les échanges entre les publics et les générations. Deux anima-

teurs médiateurs socio-culturels vont, dès l'ouverture, venir compléter les équipes. Chaque saison, un programme d'animations concerté et commun sera élaboré. Les usagers de la médiathèque et de la ludothèque retrouveront au fil de cette programmation les rendez-vous auxquels ils sont habitués (Contes pour toutes petites oreilles, ateliers d'écriture, soirées jeux, ateliers Warhammer). Ils découvriront également un panel de propositions nouvelles et souvent innovantes (ateliers autour des tablettes, projets en lien avec le FabLab Créatech)

Attentive aux évolutions, l'équipe de la médiathèque participe depuis deux ans à un groupe de travail autour des « pratiques innovantes en bibliothèque » initié par Toulouse Métropole. Ce travail partenarial et collaboratif a permis la mise en place d'une Boitatroc et d'une Grainothèque. Au cours de l'année 2018, l'installation de la bibliobox (Livre en poche) permettra aux usagers de charger des contenus sélectionnés, livres de droit sur leur smartphone ou leur tablette.

Des actions spécifiques en direction des jeunes

Une large part du temps de travail de l'équipe est consacrée à l'accueil des tout-petits, des écoliers, des collégiens et des structures de loisirs. De nombreux projets, visant à la rencontre des jeunes avec les œuvres, les auteurs, les artistes ou les jeux sont proposés chaque année en lien avec le service Culture, partenaire privilégié de la Médiathèque-Ludothèque.

Aménagement du nouveau Cœur de Ville

C'est parce que le projet d'aménagement du Cœur de Ville concerne tous les Saint-Jeannais, que la Ville a souhaité la mise en place d'un comité consultatif associant 25 citoyens sur ce sujet.



Composé de 4 collèges (habitants, associations, jeunes, commerçants), ce comité s'est réuni 4 fois en décembre et janvier et a été accompagné dans cette démarche par l'AUAT (Agence d'Urbanisme et d'Aménagement de Toulouse Aire Urbaine), avec la présence de Chantal Arrault adjointe à la démocratie participative et Michel Frances adjoint à l'urbanisme. Plusieurs principes d'aménagements identifiés par les membres du Comité pour guider l'évolution du centre-ville de Saint-Jean ont émergé de ces échanges :

Valoriser les 3 secteurs commerciaux

- Donner plus de qualité aux aménagements et les rendre plus visibles ;
- Développer les liaisons piétonnes entre les trois secteurs commerciaux et l'école. Plus particulièrement une liaison est à travailler entre les allées Victor Hugo, Les Granges et la mairie. Une autre doit permettre à la fois la liaison entre la rue des Roses et la place Mitterrand, et l'accès à

l'école de manière lisible depuis le nord de la commune ;

- Retrouver une forme d'unité dans les espaces commerciaux, notamment par une signalisation des commerces à retravailler pour qu'elle soit plus visible et qualitative) ;
- La mise en place d'une zone bleue (rue des Roses, rue Paul Riello) pourrait permettre une meilleure gestion des stationnements ;
- Création d'une association de commerçants ;
- Mise en place d'une signalétique dédiée aux modes doux avec indication des distances en minutes de marche.

Atténuer la perception de la coupure de la route d'Albi et renforcer la sécurité des traversées

- Favoriser les traversées de la voie à l'aide d'un plateau piéton qui fasse la liaison entre Les Granges et la mairie d'un côté et la place Gaston Defferre et le sud de la ville de l'autre. Deux options ont été pro-

posées : 1/ la création d'une large zone 30 aménagée depuis la Villa Saint-Jean jusqu'à la boucherie OU 2/ un large plateau piéton entre Les Granges et la Place Gaston Defferre et un second de l'autre côté du Rond-Point.

Favoriser l'animation du centre-ville

- Créer des espaces de sociabilité (lieux conviviaux où les gens peuvent se poser), dont un à la sortie de l'école ;
- Créer une maison des associations ainsi qu'un café associatif et culturel sur le foncier Cazal, de manière à fonctionner en lien avec l'animation des Granges et de la mairie ;
- Créer une salle des fêtes de manière à libérer le gymnase René-Cassin qui redevient alors dédié au sport ;
- Mettre en place un éclairage nocturne sur l'ensemble du centre ;
- Développer des animations et vivifier les événements existants (vides-greniers, marché d'automne, etc.).

Réaménager la place Gaston-Defferre

- Enlever la présence de la voiture de manière à développer plus de convivialité ;
- Ouvrir le bar « La villa Saint-Jean » sur la place Gaston Defferre, de manière à développer une terrasse ;
- Moderniser, revaloriser le kiosque, installer des bancs, remettre en fonctionnement la fontaine. Mais maintenir la possibilité d'y organiser des fêtes et d'y danser ;
- Résoudre la difficulté de l'accès au haut de la place pour les personnes à mobilité réduite.

Repenser l'organisation de la place F. Mitterrand

- Séparer la place en deux secteurs (haut et bas), et déplacer le marché sur la partie haute en face des commerces ;
- Restaurer le dos du Centre commercial Belbèze et les toilettes publiques ;

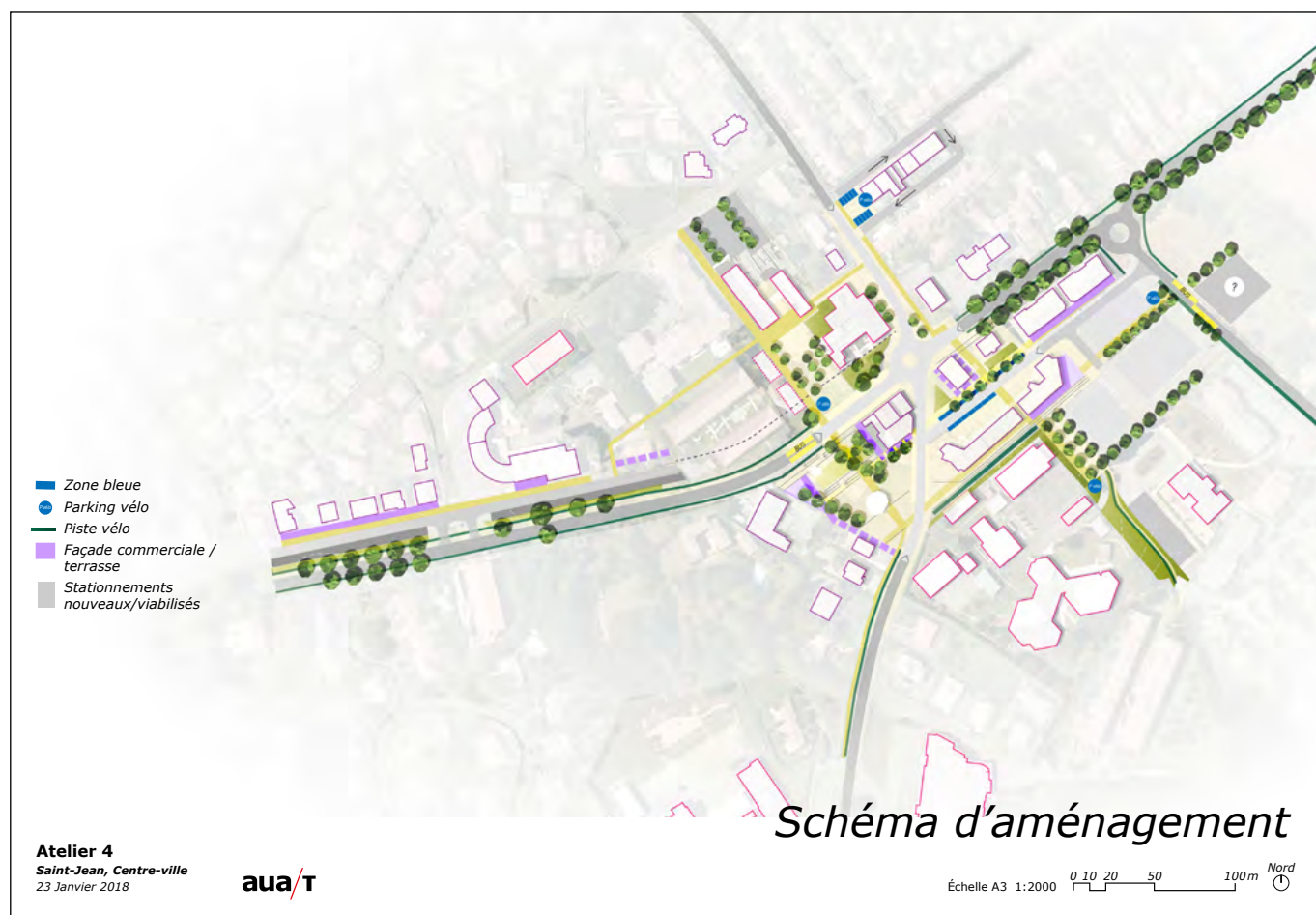
- Développer un espace tampon entre la sortie d'école et le parking, le paysager et y accueillir des espaces de sociabilité et des jeux pour enfants ;
- Repenser la rue Paul-Riello de manière à laisser plus d'espaces dédiés aux piétons sur le devant des commerces et permettre une circulation apaisée pour les piétons.

Redonner de la lisibilité aux arrêts de bus (et du confort) et permettre des liaisons aisées entre les différents arrêts de centre-ville

- Revitaliser l'espace lac ;
- Des parcours santé, des jeux extérieurs, un circuit vélo, des activités nautiques ;
- Valoriser les espaces paysagers de la commune et leur accessibilité ;
- Favoriser la circulation à vélo ;
- Créer des parkings vélos ;
- Créer un véritable réseau piétons et cycles qui converge vers le centre-ville.



Cette démarche de démocratie participative est à saluer tant les échanges ont été riches et animés, preuve de l'attachement des Saint-Jeannais à leur commune. Ces travaux vont désormais servir de base de réflexion aux futurs aménagements à venir.



Échelle A3 1:2000 0 10 20 50 100m Nord



Sécurité

Un bilan positif pour 2017

Les chiffres transmis par l'Observatoire de la délinquance pour 2017 sont à Saint-Jean d'un niveau comparable à ceux de 2014. Ainsi, si le taux de criminalité est de 7,39 ‰ sur le territoire de Toulouse Métropole, il n'est que de 2,02 ‰ sur notre commune.

Ceci est en partie dû au travail de terrain mené quotidiennement par la Police Municipale. Cette dernière a par exemple effectué 576 patrouilles pédestres ou véhiculées l'année dernière dans les différents quartiers. En matière de sécurité routière, elle a organisé 58 opérations de contrôle de vitesse ayant donné lieu à 84 contraventions. Près de 50 verbalisations pour stationnement abusif ou gênant ont également été dressées.

Mais la police municipale privilégie avant tout la prévention et le travail de proximité afin de répondre au mieux aux attentes de la population. Elle assure presque quotidiennement la surveillance des trois groupes scolaires et au moins deux fois par semaine celle du collège. Son intervention a permis de régler 48 conflits de voisinage. Elle recueille les doléances des administrés qu'elle conseille lors des permanences organisées deux fois par semaine et organise l'opération Tranquillité Vacances permettant des passages fréquents au domicile des Saint-Jeannais qui s'absentent au moins sept jours.

La Police Municipale qui travaille en étroite collaboration avec la Brigade de Gendarmerie de L'Union, va pouvoir prochainement disposer d'un système de vidéo-protection qui l'aidera dans son action de lutte contre la délinquance.

Police Municipale de Saint-Jean :
1, chemin de Belbèze - 05 32 09 67 07.
Mail : police.municipale@mairie-saintjean.fr

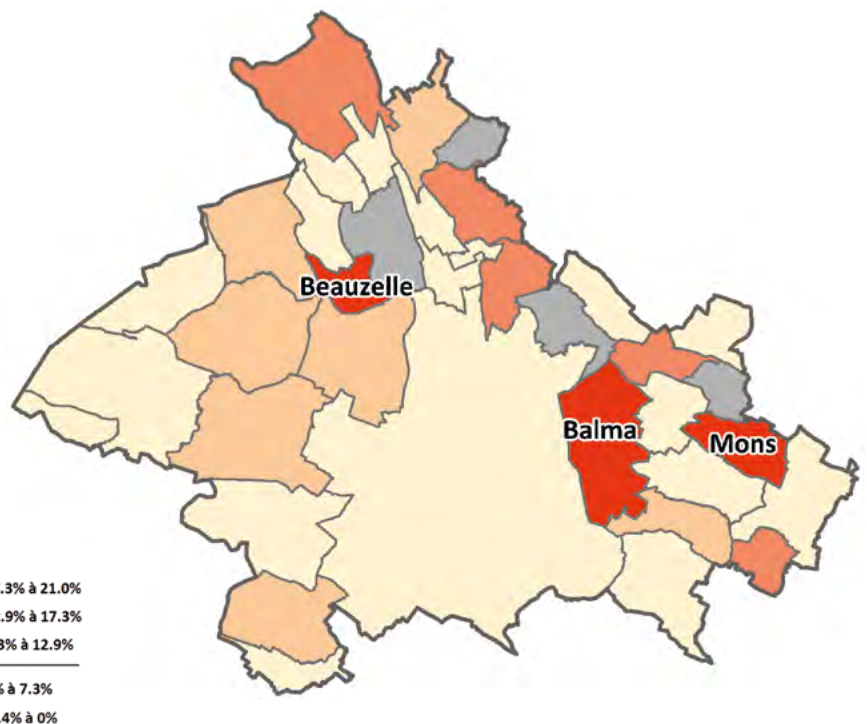


Une évolution de la population Saint-Jeannaise maîtrisée

L'INSEE vient de publier les derniers chiffres du recensement de la population portant sur l'année 2015.

Les 37 communes formant le périmètre de Toulouse Métropole comptent 755 882 habitants (704 395 habitants en 2010) soit une évolution de + 7,3%.

Pour sa part, Saint-Jean voit sa population croître de 337 habitants passant de 10 259 en 2010 à 10 596 en 2015 soit une évolution de + 3,3 %. Cette dernière reste toutefois maîtrisée. En effet, à l'échelle du territoire métropolitain, près d'un tiers des communes adhérentes a une évolution de sa population comprise entre 10% et 21%.



Evolution de la population des communes métropolitaines 2010-2015

Gestion des ressources en eau

Priorité départementale

Une nature de plus en plus capricieuse avec le réchauffement climatique, entraînant des sécheresses et inondations accrues, implique économies d'eau volontaires pour tous les usages et amélioration des capacités de stockage pour éviter les restrictions, voire les interdictions, déjà rencontrées en 2017.

Changement climatique et augmentation de la population départementale (+ 15 000 habitants/an) imposent de parvenir à un équilibre entre besoins et ressources en eau. Pour cela, le département

mobilise 150 millions d'euros d'ici à 2020 et prévoit l'établissement d'un « projet de territoire », en concertation avec tous les acteurs concernés : État, Agence de l'Eau Adour-Garonne, Conseil Régional

d'Occitanie, départements limitrophes. À son échelle, la commune de Saint-Jean a intégré cette problématique, depuis 2016, dans un certain nombre d'actions de préservation de la ressource.



En préambule du colloque « Eau et changement climatique : réagir en Haute-Garonne », le Président du Département soulignait qu'« au commencement de toute humanité est l'eau. Dans l'ordre des priorités, rien ne précède l'accès à l'eau et le devoir d'en prendre soin. La question se pose aujourd'hui au niveau planétaire et global. Mais pour y arriver, toutes les échelles sont importantes, du global au local ».

Jean-Louis Étienne, médecin, explorateur, écrivain et président

du conseil scientifique de l'observatoire Pyrénéen du changement climatique grand spécialiste de l'Arctique, invité du colloque, indiquait :

« Le réchauffement climatique est une machine en route. Nous devons nous préparer à une diminution drastique de la ressource en eau qui impose que chacun prenne ses responsabilités, à son échelle. Ça commence par le citoyen qui peut capter l'eau qui tombe sur son toit et être autonome en eau pour arroser son jardin, laver sa voiture. Les solutions sont multiples, mais il s'agit avant tout de trouver de nouveaux moyens de conserver l'eau et de réguler les cours d'eau ».

LE SAVIEZ-VOUS ?

- Un débit minimum est nécessaire dans les rivières afin de satisfaire les besoins liés au fonctionnement des milieux naturels, à l'alimentation en eau potable, à la santé et à la salubrité publique, à la sécurité civile.
- Le nombre de jours pluvieux tend à diminuer, les pluies sont moins fréquentes mais plus intenses.
- Pour éviter que la Garonne ne soit complètement à sec l'été (soutien d'étiage), 52 millions de m³ sont stockés en Ariège, dans 4 retenues d'altitude. Les lâchers d'eau de soutien du niveau de la Garonne coûtent environ 3 M€ chaque été.
- En 2017, 81 départements français ont été touchés par la sécheresse, certains connaissant des restrictions d'eau potable.
- A l'horizon 2050, les étiages seront plus sévères, plus longs et plus précoces, avec des débits estivaux réduits (moins 30 à 60 %), la recharge des nappes baissera (30 % en moyenne) ainsi que le débit des cours d'eau (20 % en moyenne).
- Pour compenser partiellement (75 %) le débit nécessaire, il faudrait stocker au moins 335 millions de m³ supplémentaires.

Source : AEAG

QUELQUES CHIFFRES

- Avec 3 008 m³ d'eau/hab./an (moins de 2 400 en Espagne, 1 321 en Allemagne, 1 068 en Belgique), la France ne manque pas d'eau douce.
- L'ensemble des usages (domestiques, agricoles, énergétiques, industriels) ne consomme que 3 % de la ressource. Autrement dit, 97 % des écoulements arrivent à la mer : si l'eau peut localement faire défaut en été à certains endroits, elle est abondante le reste de l'année.
- Sur le total des écoulements (3% cités), 1,7% est prélevé par l'agriculture pour nous nourrir. Ces prélèvements sont saisonniers (70 % des prélèvements en période estivale).

Source : CGAAER

Un être humain c'est essentiellement de l'eau (65 % pour un adulte) : impossible de rester sans boire plus de 3 jours !



ECOLE PREISSAC

Agrandissement de l'accès à la maternelle - Rénovation de la toiture et des façades - Travaux d'accessibilité PMR
Durée : avril à décembre 2018
 500 000 €
 Financement : Ville et CD31



RUISSEAU LA PITCHOUNELLE

Mise en sécurité de l'exutoire
Durée : de décembre 2017 à fin mars 2018
 450.000 €
 Financement : 100 % TM



RUE DES ROSES

Rénovation éclairage public - effacement BT - télécom
 360 000 €
 Financement SDEHG et ville
Jusqu'en juin 2018



AVENUE LAPEYRIÈRE

Rénovation des trottoirs le long du lac
 18.000 € TTC
 Financement 100 % TM
Durée : avril et mai 2018



CHEMIN VERDALE

Création de stationnement et d'une piste cyclable entre le rond-point des Harkis et la CPAM
Durée : avril et mai 2018
 108.000 €
 Financement : 100 % TM

La pierre mémorielle de Jean Espenan



Saint-Jean de Kyrie-Eleison (nom de la paroisse avant la Révolution) du 9 août 1676 au 24 novembre 1712. Pour les érudits locaux le nom de Jean Espenan apparaît pour la première fois sur le registre paroissial de l'église, le 17 juin 1668. Il est qualifié « d'escolier (étudiant) de Toulouse de la paroisse Saint-Etienne ». Or si l'on regarde les registres antérieurs, Jean Espenan, dès le 4 mars 1668, y signe déjà un acte de baptême. À propos d'actes, celui du mariage du 3 septembre 1678 laisse penser que des liens ténus existent toujours entre le curé de Saint-Jean et sa famille toulousaine. Avec la permission du vicaire général de l'archevêque, Jean Espenan va impartir la bénédiction nuptiale à l'avocat au Parlement Jean Duval et à Marie... Espenan dans sa modeste église Saint-Jeannaise ! En effet, les jeunes époux résident tous deux sur le territoire paroissial de la cathédrale Saint-Etienne de Toulouse. D'ailleurs les témoins de ce mariage sont en majorité des « escoliers » de la Ville rose. Ce n'est certes pas tous les jours ni tous les ans que des citadins toulousains venaient se marier dans le village profondément rural de Saint-Jean. Gageons que ce type d'intermède dans leur vie faite de dur labeur devait leur procurer une certaine curiosité et une pointe d'actualité « people » !

Une curieuse pierre se trouve en-châssée sur un des murs de l'église qui s'ouvre sur le cimetière. Peu de Saint-Jeannais la connaissent assurément... Elle pourrait paraître bien mystérieuse pour des jeunes en quête de résolution d'énigmes ou de pistes vers un improbable trésor ! Le texte latin dit ceci (nous avons rajouté entre parenthèse les mots incomplets) : « *Hic jacet (i) (n) d (omino) Espenan hujus*

aeclesia recto p (er) ann (os) 37 dilexit decorum domus dei ob (iit) die 24 no (vembris) r (equiescat) i (n) p (ace) anno 1712 ». Ces mots signifient : « Ci-git le bien-aimé du Seigneur, Espenan, curé de cette église. Il aima la beauté de la maison de Dieu. Il mourut le 24 novembre. Qu'il repose en paix. L'an 1712 ». Il s'agit d'un hommage, gravé dans la pierre, à l'abbé Jean Espenan (ou Despenan voire d'Espanen), curé desservant de l'église

L'histoire des rues



Inaugurée le 30 septembre 2017 cette rue rappelle la mémoire d'Henry Dunant, fondateur du mouvement de la Croix-Rouge internationale. Né à Genève le 8 mai 1828, l'homme sera le premier prix Nobel de la Paix, en 1901. Il s'éteint à Heiden (Suisse) le 30 octobre 1910. Le nom de cette rue est un hommage de la ville de Saint-Jean à l'endroit de ce grand homme. Mais au-delà est aussi une reconnaissance pour tous les jeunes Saint-Jeannais très impliqués dans les activités de cette association.



Née à Boulogne-Billancourt le 28 octobre 1957, Florence Arthaud a été une sacrée navigatrice française, première femme à remporter la Route du Rhum en 1990. Surnommée « La petite fiancée de l'Atlantique », elle va remporter, en 1997, la Transpacifique en tant que coéquipière de Bruno Peyron. Cette vie d'aventures et de challenges en mer va tragiquement s'achever le 9 mars 2015, en Argentine, dans un accident d'hélicoptère où elle meurt avec d'autres grands sportifs français.



URBANISME

Participez à l'enquête publique !

En 2019, un même cadre réglementaire en matière d'urbanisme et d'habitat s'appliquera sur les 37 communes de Toulouse Métropole à travers le Plan Local d'Urbanisme intercommunal et Habitat (PLUi-H). Du 30 mars au 17 mai, une enquête publique permet à chaque habitant de s'exprimer sur le projet avant son approbation.

Le PLUi-H indique les droits à construire pour toutes les zones publiques et privées, donne des orientations d'aménagement et d'urbanisme, fixe les objectifs de construction de logements, etc. En cours d'élaboration depuis 2015, il aborde aujourd'hui sa dernière étape : l'enquête publique. Organisée du 30 mars au 17 mai avec une commission d'enquête, elle permet à chaque personne qui habite, travaille, étudie dans la métropole toulousaine de s'exprimer une dernière fois sur le projet avant son approbation.

Densité modérée

Construire plus et mieux, lutter contre l'étalement urbain et garantir l'équilibre social du territoire : de grands défis pour les communes de Toulouse Métropole qui comptent 12 000 habitants de plus chaque année !

À travers le PLUi-H, il est prévu de bâtir 7 000 nouveaux logements par an, répartis sur Toulouse (50%), la première couronne (30%) et les communes au-delà (20%). L'objectif de construction de logements locatifs sociaux s'élève à 35% minimum d'ici 2025, conformément à la loi Solidarité et renouvellement urbain (SRU). À noter, le PLUi-H consacre le principe de densité modérée : toute opération immobilière devra respecter les caractéristiques du quartier.

Comment participer à l'enquête publique ?

Plusieurs moyens d'expression sont mis à disposition du public : site Internet, registres, permanences, etc. En amont de l'enquête publique, quatre réunions publiques d'information sont organisées.

Plus d'infos sur toulouse-metropole.fr

Mise en place du portail web associatif

Modernisation et simplicité pour les associations !

La Ville s'est dotée d'un outil informatique à destination des associations, sous forme de portail web. L'application GMA pour « Gestion des Manifestations et des Activités » regroupe de nombreuses fonctionnalités.

Les associations ont ainsi la possibilité de :

- transmettre leurs nouvelles coordonnées, d'informer des changements de responsable ;
- disposer d'un espace de stockage pour leurs documents administratifs (statuts...);
- saisir et télétransmettre leurs demandes de subventions.

Nouveauté

Dès le 3 avril 2018, les associations auront la possibilité d'effectuer leur demande de réservation de salle et de matériel en ligne. Plus de facilité, de lisibilité des salles disponibles sont les objectifs recherchés. **Toutefois, la demande ne vaut pas acceptation qui reste soumise à l'appréciation de la Ville.**

Les salles ouvertes à la réservation en ligne sont :

- Espace Alex-Jany :
salle de convivialité, salle d'escalade, salle de danse, gymnase, plateau sportif extérieur ;
- Espace René-Cassin :
hall, loges, salle Albert-Schweitzer, salle Henry-Dunant, Salle Jean-Jaurès, salle de danse Willy-Brandt ;
- Dojo : salles A, B, C ;
- Salle polyvalente Lestang ;
- Salle d'entraînement ;
- Salle de réunion Belbèze ;
- Salle dite de l'Age d'or ;
- Salle des Chalets ;
- Salle Monné Decroix ;
- Mini terrain de foot.

Le matériel peut également être demandé en ligne via le portail associatif.

Une réunion d'information à destination de l'ensemble des associations le 3 avril 2018 à 18h Espace Palumbo, va permettre de présenter cette nouvelle fonctionnalité. Il sera demandé à chaque association de saisir un identifiant et un mot de passe, qui seront transmis par le service Vie associative, afin de se connecter au portail.

Dans le but de faciliter les démarches des associations ou de tout organisateur d'évènements, la Ville a créé **un guide répertorient l'ensemble des démarches à effectuer liées à l'organisation de manifestations.**

Il s'agit, au travers de ce document « ressource », de guider les organisateurs pas à pas, en présentant les étapes et les procédures à suivre lors de la préparation d'une manifestation, afin que celle-ci se déroule dans les meilleures conditions possibles. Les dernières mises à jour de ce guide seront aussi présentées à l'occasion de la réunion d'information.



FNACA

(Fédération Nationale des Anciens Combattants d'Algérie)

Un début d'année bien rempli pour le Comité Cantonal de L'UNION.

Après Le Super loto organisé par le Comité Cantonal FNACA de L'Union, le dimanche 14 janvier qui a obtenu un beau succès, c'est le samedi 20 janvier, que les adhérents et leurs épouses se retrouvaient en toute convivialité pour partager la traditionnelle galette dans une très sympathique ambiance. La soirée s'étant terminée par un tirage de tombola.

A ces deux manifestations le Président Raymond Gavalda au nom du Comité présentait ses vœux pour la nouvelle Année et soulignait que pour les Anciens Combattants d'AFN, 2018 serait l'occasion de commémorer le 56^{ème} Anniversaire



du cessez-le-feu en Algérie du 19 mars 1962. Il invitait les participants à venir nombreux aux cérémonies du 19-Mars, en rappelant que 30 000 jeunes, sont

morts en Algérie, Maroc ou Tunisie entre 1952 et 1962. Ne les oublions pas. Pour Saint-Jean la cérémonie est programmée le samedi 17 mars à 10h30.

Les Galopins Randonneurs

Nos randonnées bimensuelles qui avoisinent les 15 km rencontrent toujours un vif succès et les prochaines nous conduiront sur les sentiers du Tarn, de l'Aveyron et du Tarn et Garonne sans oublier le frontonnais. Et les sorties raquettes dans nos proches Pyrénées.

Sur la route chacun s'attache à respecter les règles de sécurité et notamment : marcher à gauche face à la circulation, emprunter les trottoirs ou accotement existants et en l'absence de ceux-ci : marcher à gauche en file indienne, ou à droite en petit sous-groupe (longueur maximale de 20m. distants de de 50m) et signalés à l'avant et à l'arrière dès la tombée de la nuit ou par temps de brouillard par des équipements fluorescents.

Le partage, l'échange d'idées, l'empathie, le soutien sont des valeurs que nous entretenons à chacune de nos sorties et après l'effort le réconfort. Ainsi le 6 février quelques trente-cinq galopins se sont retrouvés après 12 km dans la campagne autour d'une daube à l'ancienne dans un « petit café » bien sympathique.

Les Galopins Randonneurs ont débuté l'année 2018 avec de belles sorties dans le Tarn et Le Gers et ont aussi profité d'excellents moments de convivialité et d'échanges autour de la traditionnelle galette des rois qui a réuni plus de quarante participants.

Contact : lesgalopinsrandonneurs@gmail.com



Génération +

Nous rêvons d'un monde où chacun bénéficie des mêmes opportunités, et ceci quelle que soit sa situation de mobilité, puisque l'accessibilité est une évidence pour tous.



Ensemble encourageons les personnes à mobilité réduite à réinvestir l'espace public, gage d'égalité, d'autonomie d'intégration et à transformer le regard des autres de façon positive. Avec les adhérents de jaccède.com, favorisons le bon vivre ensemble en devenant acteur de notre propre changement. Même à notre petite échelle agissons en rejoignant le mouvement pour une cité accessible, comme ce fut le cas avec la caravane de l'accessibilité lors de son passage en Occitanie en 2016. Toujours être en adéquation avec notre projet : une cité accessible dans un environnement préservé avec nos amis les animaux est une priorité quotidienne que partage à présent notre ami René, photographe animalier qui a rejoint Génération + en septembre 2017.

generationplus.monsite-orange.fr

Festi'SaintJean

C'est reparti pour le Comité des Fêtes de Saint-Jean.

Une nouvelle équipe relance les activités festives sur la commune, avec un nouveau nom : FESTI'SAINTJEAN. Nous vous donnons rendez-vous dans la bonne humeur tout au long de l'année 2018 : Les soirées musicales des fêtes de Saint-Jean (22, 23 et 24 juin) et début décembre, le marché de Noël. Nous recherchons aussi des bénévoles (aide à l'organisation des festivités, développement de la communication via les réseaux sociaux...)

Contact : festisaintjean@gmail.com



Basket La saison 2017-2018 est lancée, bien lancée.



3 équipes séniors garçons, dont une en pré-nationale. 2 équipes séniors filles, dont une en Régionale 2. 11 équipes de jeunes à tous les niveaux. Beaucoup de spectacles et de suspense cette année lors des rencontres à Alex-Jany.

Venez nombreux supporter nos équipes.

Cette année, une des nouveautés qui a remporté un franc succès auprès des licenciés : l'album photo du Club. Les licenciés du Club auront un beau souvenir de leur saison 2017/2018 avec l'édition d'un album du club comprenant la

photo de l'intégralité des joueurs du NET's. Mon Club, Mon Album est avant tout un album souvenir. Il a été réalisé en local par une société de Montrabé. Une idée permettant des échanges au sein du club et favorisant les rencontres inter-catégories. Toute la réalisation a été gérée par le fournisseur qui a mis en place les shooting photos de chaque équipe.

Chaque joueur a pu commander et recevoir son album tout juste avant les vacances de Noël : un beau cadeau et souvenir du club !

Club de l'Age d'Or

Pour lutter contre l'isolement des personnes du 3^{ème} âge

Dernier semestre 2017 riche en événements :

- Rentrée septembre avec reprise de nos activités.
- Participation au Forum des Associations et à la journée du jeu.
- Voyage à la Riviera Française où quelques adhérents ont prolongé leurs vacances.
- Après-midi récréative avec goûter, animée par Fabien Cicoletta. Joli spectacle au

cours duquel Fabien nous a transportés dans son univers, le chant et la danse.

- Goûter des anniversaires. A cette occasion, 37 adhérents ont respectivement fêté leurs 75, 80, 85, 90 et 95 ans. Nous avons également mis à l'honneur 3 couples pour leurs anniversaires de mariage. Toutes nos félicitations aux « fêtés ».
- Super loto annuel, ouvert à tous.
- Enfin, dans le cadre du Téléthon, nous

nous sommes associés à l'OMS dans l'organisation d'une après-midi dansante.

Et 2018 est arrivé - Bonne année !

- Année accueillie avec un repas-dansant où 135 personnes étaient réunies.
- Lors d'une après-midi récréative, nous avons « tiré » les Rois.
- Enfin, janvier s'est terminé avec l'A.G.O. Rapports approuvés et goûter servi en toute simplicité.



Rejoignez-nous ! Une seule condition à remplir, avoir 60 ans minimum...

Etat civil

Naissances*

Emma BORIES	20/09/2017
Mélina FREISSINET	17/11/2017
Liam DELARCHE	30/11/2017
Mila ALAGNA	01/12/2017
Zoé TRANCHARD	03/12/2017
Jules LIROLA	04/12/2017
Anaïs FABIA	26/12/2017
Timéo NAVARRO	27/12/2017
Léna DANQUAH	07/01/2018
Hugo SOUBIROU	13/01/2018
Charlie JAMMES	17/01/2018
Alia BENHAMDI	06/02/2018
Énéa GORSSE PASQUAL	25/02/2018

Madame le maire et son conseil municipal félicitent les heureux parents.

Mariages*

Anne-Caroline DUPONT et Guillaume MEUNIER	23/12/2017
Sarah ELBAZE et Benjamin AZRIA	08/02/2018

Madame le maire et son conseil municipal adressent leurs vœux de bonheur aux nouveaux couples.

Décès

Jean-Charles RAULIN	08/10/2017
Mauricette BAILLEUL née DAVIAUD	23/10/2017
Yvan NOZÉRAN	25/10/2017
Armelle BOUNIERE	01/11/2017
Paule HUC née CLAVERIE	07/11/2017
Jean BORNE	09/11/2017
Jean MARTY	19/11/2017
Christian LEROY	19/11/2017
Maurice ROUSSET	23/11/2017
Bruno CAVIGLIA	14/11/2017
Christophe REMAUD	25/11/2017
Jean-Marie TEXIER	26/11/2017
Margueritte MAGNÉ née GUÉGAN	26/11/2017
Bernard HELME	29/11/2017
Jean VERLHAC	01/12/2017
Camillia JOLFRE née BÈS	03/12/2017
Gérard POISSONNIER	04/12/2017
Christiane SERVOTTE née ELOY	06/12/2017
Odette PRADIÉ née DUMONS	06/12/2017
Michel TISSANDIE	19/12/2017
Suzanne PIERSON née GAYRARD	22/12/2017
Jeanne DUPRAT née AURIOL	24/12/2017
André PUJES	25/12/2017
Clémence DUFFOUR née GRIMOIN	28/12/2017
Olga PICHON née TROKHATCHEFF	02/01/2018
Germaine ENGASSAR née REGADE	07/01/2018
Jean-Paul CHEVALIER	12/01/2018
Barthélémy VALON	14/01/2018
Giuseppe MUSICO	15/01/2018
Jacques LAUNAY	16/01/2018
Claude SPORTOUCH née AZOUELOS	19/01/2018
Monique JARDIN née BLEAU	23/01/2018
Jean-Frédéric BIAY	25/01/2018
Jean-Pierre MAURY	04/02/2018
Jeanine BOUGANIM née SEBBAG	08/02/2018

Madame le maire et son conseil municipal présentent leurs sincères condoléances aux familles.

*Seules les déclarations de naissance et de mariage autorisées sont présentées.

À VOTRE SERVICE

SÉCURITÉ-URGENCE

Police : 17
Pompiers : 18
Samu : 15
Toutes urgences : 112
Médecins de garde « Allô docteur » : 39 66
Centre antipoison : 05 61 49 33 33
Enfants disparus : 116 000
Enfance en danger : 119
SOS femmes battues : 36 19
Police municipale : 05 32 09 67 07
 Portable : 06 75 08 49 12 - Astreinte : 06 07 96 19 86

ÉLUS

Sénatrice : Françoise Laborde
 116, avenue des Minimes - 31200 Toulouse
 Tél. : 05 61 13 28 90
Député : Jean-Luc Lagleize
 2, rue du Moulin Bayard - 31000 Toulouse
 Tél. : 05 61 46 53 56
Conseillers départementaux :
 Jean-Jacques Mirassou - Marie-Dominique Vézian
 Tél. : 05 34 25 02 90 (sur rendez-vous)
Maire : Marie-Dominique Vézian
 Sur rendez-vous en mairie
 Tél. : 05 32 09 67 10

INFOS UTILES



Nouveaux numéros de téléphone

À compter du 2 avril tous les services de la mairie vont avoir un nouveau numéro de téléphone.

Les numéros indispensables à connaître pour les services de la Mairie :

Accueil Hôtel de Ville : 05.32.09.67.00

Accueil Éducation : 05.32.09.68.00

Accueil Les Granges : 05.32.09.67.50

Pour les écoles :

Langer : 05.32.09.68.05

Preissac Élémentaire : 05.32.09.68.10

Preissac Maternelle : 05.32.09.68.11

Centre Élémentaire : 05.32.09.68.15

Centre Maternelle : 05.32.09.68.20

Attestations d'accueil

Depuis le 1^{er} février 2018, les attestations d'accueil (document obligatoire pour toute personne étrangère - hors Union Européenne - hébergée en France pour une durée de moins de 3 mois) doivent être demandées auprès de la Police Municipale de Saint-Jean. Ce document est à remplir par la personne qui héberge temporairement un étranger à son domicile. Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le 05 32 09 67 07.

Expression libre de la majorité

Tout d'abord, nous souhaitons remercier chaleureusement les agents de la commune pour leur implication, leur engagement et leurs compétences. À l'heure où leur statut est fortement ébranlé, il nous apparaît important de souligner le rôle prépondérant de celles et ceux qui mettent en œuvre, au quotidien, les services publics auxquels nous sommes attachés.

Lorsqu'il s'agit d'organiser le repas des aînés ou de contribuer au maintien à domicile des plus anciens des Saint-Jeannais, ils sont là ! Lorsqu'il s'agit d'accueillir nos plus jeunes avant et après le temps scolaire, ils sont là ! Lorsqu'il s'agit d'entretenir le patrimoine communal ou les nombreux espaces verts communaux, ils sont là ! Lorsqu'il s'agit d'aider les Saint-Jeannais dans leurs démarches administratives, ils sont là ! Lorsqu'il s'agit de protéger les biens et les personnes, ils sont là ! Lorsqu'il s'agit d'accompagner nos associations qui œuvrent tant chaque jour pour le développement culturel, sportif ou social des Saint-Jeannais, ils sont encore là !

Nous œuvrons pour que nos services publics soient les plus efficaces. Nous avons mis en œuvre de nombreuses actions de modernisation et de changement dans le fonctionnement des services municipaux. Cela ne se fait pas sans difficultés, mais le dialogue mené, la valorisation des métiers et une meilleure prise en compte de la pénibilité de certaines missions nous permettent d'avancer.

C'est dans ce cadre que nous travaillons activement sur les problématiques des déplacements sur Saint-Jean car les réponses apportées par Tisséo ne nous satisfont pas. Nous réclamons depuis longtemps que la ligne Linéo 9 prévue jusqu'à L'Union soit étendue très rapidement à Saint-Jean, et même au-delà vers Rouffiac-Tolosan et Castelmourou, qui disposent de foncier disponible pour un éventuel terminus de cette ligne. C'est la seule réponse qui nous apparaît pertinente pour un transport en commun performant concomitant au développement urbain.

Lors des vœux aux Saint-Jeannais ainsi que lors d'une réunion des maires de la Métropole sur le sujet des transports en commun, le Président de Toulouse Métropole a rappelé qu'il soutenait ouvertement notre demande. Il a également précisé qu'il demandait à Tisséo d'accélérer les études pour répondre plus rapidement à notre attente.

Nous ne nous contentons pas de dire, nous agissons, nous œuvrons auprès de nos partenaires pour faire avancer nos idées et nos projets, qui sont aussi parfois les vôtres. Notre ville ne serait pas ce qu'elle est sans l'engagement permanent de ses habitants, de ses associations, de ses acteurs locaux, commerçants, artisans, entreprises. Tous, vous contribuez au dynamisme de Saint-Jean et apportez un service de proximité essentiel pour les Saint-Jeannais. Nous tenons à vous en remercier.

Expression des groupes d'opposition

L'année 2018 est maintenant bien entamée et nous nous posons toujours des questions concernant les transports sur notre commune :

- La nouvelle ligne Linéo 9 sera-t-elle réservée aux Toulousains et aux Unionnais avec un terminus à Saint-Caprais ? Saint-Jean fait partie intégrante de la métropole et avec plus de 10 000 habitants fait partie des communes significatives. Nous demandons une égalité de traitement avec la poursuite de la ligne et un terminus aux portes de la métropole : parking Leclerc Rouffiac.

LES ÉLUS DE MIEUX VIVRE À SAINT-JEAN :

Marianne MIKHAILOFF, Patrick DURANDET, Catherine FLORES, Christine LE FLAHAT, Frédéric SOL.

Face à la recrudescence des vols avec effraction dans les habitations de notre commune, de jour comme de nuit, plus particulièrement depuis la fin de l'éclairage nocturne, nos concitoyens attendent des mesures de la part de leurs élus.

Ce phénomène s'amplifie avec la montée de l'urbanisme non contrôlé sur notre commune, que nous dénonçons depuis le début de notre mandat.

Nous proposons donc, la mise en place de caméras de vidéo-protection, comme ceci a été arrêté au dernier Conseil Mu-

- Est-il prévu une liaison Saint-Jean – gare Montrabé ainsi qu'une cadence régulière de trains de type RER ?

- Nos concitoyens attendent également une aide bien définie de la mairie sur les aménagements routiers sur Saint-Jean auprès de Toulouse Métropole en raison du fort développement immobilier sur notre commune.

Nous souhaitons obtenir rapidement les réponses de la majorité municipale à nos questions et nous l'en remercions par avance.

nicipal, non seulement à proximité des bâtiments publics, mais aussi à l'entrée des lotissements, ceci afin de prévenir ces exactions intolérables.

De plus nous appelons à la VIGILANCE CITOYENNE comme ceci est déjà pratiqué dans les communes limitrophes avec des panneaux de prévention installés à l'entrée des lotissements d'habitations.

Nous demeurons à l'écoute de nos administrés afin de REUSSIR SAINT-JEAN ENSEMBLE.

VOS INTERLOCUTEURS DE « REUSSIR SAINT-JEAN ENSEMBLE »

Pierre SAULNIER : saulnier.pierre31@orange.fr et Franck CHRISTMANN, Conseillers Municipaux.

Samedi 26 mai
à partir de 11h
Inauguration

